



natagora

Objet : ÉLECTIONS 2019 ET PROCHAINE LÉGISLATURE

Revendications de Natagora pour le sauvetage de la biodiversité

Envoyé par courrier et courriel

Namur, le 4 avril 2019

Monsieur/Madame le/la Président-e,

En qualité d'association de protection de la nature, nous avons à cœur de fournir aux participants au débat politique des propositions utilisables en vue des prochaines élections régionales wallonnes du 26 mai 2019.

Afin de lutter contre l'érosion dramatique de la biodiversité, nous avons résumé ci-dessous les quinze revendications qui nous semblent importantes et que nous espérons que vous aurez à cœur d'inclure parmi les préoccupations et objectifs pour la prochaine législature :

1. BIODIVERSITE, CLIMAT, MEME COMBAT !

À Rio, en 1992, trois conventions relatives au climat, à la biodiversité et à la désertification ont été signées. Ces conventions sont interconnectées et doivent être traitées ensemble : les effets sur l'une ayant inévitablement des répercussions sur les deux autres. Ainsi, 30 % des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique sont également des mesures basées sur la biodiversité. La Wallonie doit donc se doter d'un plan énergie climat (PWEC) ambitieux afin de tendre vers la décarbonation de notre société bien avant 2050, ainsi que d'une stratégie pour enrayer de toute urgence le déclin de la biodiversité, les deux étant intimement liés.

2. UNE REFORME FONDAMENTALE DE LA POLITIQUE AGRICOLE

La politique agricole commune (PAC) coûte 114 € par an à chaque citoyen européen. Pour Natagora, l'argent public destiné à l'agriculture doit être consacré à la production de services à la collectivité. Il est urgent de changer de modèle agricole pour soutenir une agriculture qui respecte l'environnement et la santé, préserve et gère les ressources naturelles sur le long

terme, crée de l'emploi local, fournit des produits de haute qualité sanitaire, nutritive et gustative et permet d'assurer notre souveraineté alimentaire. Dans le cadre de la prochaine révision de la PAC, la Wallonie a, pour la première fois, toutes les cartes en main pour définir un Plan stratégique ambitieux amenant l'agriculture wallonne, avec l'aide des agriculteurs, sur le chemin de la transition écologique.

3. EN ROUTE VERS LA WALLONIE BIO !

91 % de l'agriculture bio en Belgique est wallonne et les fermes bio sont en constante augmentation. Elles seront bientôt 2 000, occupant déjà plus de 10 % de l'espace agricole. La Wallonie doit poursuivre son soutien à l'agriculture biologique et à tous les modèles d'agriculture paysanne qui s'attachent à l'entretien de la fertilité des sols, à la diminution drastique de l'utilisation d'engrais, de pesticides et de protéines végétales importées, à minimiser les pertes en énergie solaire et en eau et à favoriser la diversification génétique.

4. 7 % D'ESPACE POUR LA NATURE DANS CHAQUE FERME

La PAC doit redévelopper la place de la nature en soutenant le redéploiement d'au moins 7 % d'infrastructures écologiques (haies, talus, bandes enherbées, zones refuges, mares, etc.) au sein de chaque exploitation agricole.

5. 1 000 HECTARES DE RESERVES NATURELLES PAR AN

Avec 1 % du territoire en réserves naturelles pour protéger ses sites naturels les plus précieux, la Wallonie fait pâle figure. En Flandre, la surface est déjà de plus de 3 % ! La Wallonie doit se consacrer réellement au développement du réseau wallon de réserves naturelles pour atteindre au minimum 5 % du territoire, seuil recommandé par les experts internationaux, et se fixer comme objectif 1 000 ha/an et l'allocation de moyens suffisants pour ce faire.

6. ADOPTER LE RESEAU ECOLOGIQUE WALLON

Le réseau écologique joue un rôle fondamental pour la protection de la biodiversité et la circulation des espèces entre les zones noyaux à l'aide de couloirs écologiques. Outre la cartographie des liaisons écologiques prévue par le Schéma de développement du territoire (SDT), Natagora plaide pour l'établissement d'une cartographie complète et détaillée de la structure écologique principale (SEP) afin de permettre une meilleure prise en compte des zones d'intérêt biologique dans les décisions wallonnes, y compris celles visant à lever des barrières écologiques régionales ou à renforcer les connexions écologiques fonctionnelles. Une telle cartographie existe déjà en Flandre, aux Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxembourg, il faut leur emboîter le pas !

7. RESTAURER NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est enfin désigné, une belle étape de franchise ! Malheureusement, comme l'atteste le dernier rapportage « Article 17 » transmis à l'Europe, de nombreux habitats désignés sont dans un très mauvais état de conservation. La Wallonie doit mettre les bouchées doubles pour restaurer ces milieux qui sont essentiels pour de très nombreuses espèces menacées de la faune sauvage.

8. AU SECOURS DES POLLINISATEURS

Les scientifiques sonnent l'alarme : nos insectes pollinisateurs disparaissent. Plusieurs études récentes montrent que la quantité d'insectes s'est réduite considérablement ces dernières décennies. En cause, principalement : les pesticides et le déficit en ressources florales. Natagora plaide pour l'établissement rapide d'un plan d'actions global à l'échelle de la Wallonie.

9. AMELIORER LA RESILIENCE DE LA FORET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Plus que jamais, la gestion de la forêt wallonne doit prendre en compte la capacité d'évolution et d'adaptation aux changements climatiques en favorisant une forêt constituée d'espèces variées indigènes, d'âges différents, abritant un cortège diversifié d'espèces végétales et animales. Dans cette perspective, Natagora défend la suppression de la disposition du Code forestier qui impose le maintien d'un équilibre en surface entre les peuplements résineux et feuillus.

10. REVOIR LA LOI SUR LA CHASSE ET RETABLIR L'EQUILIBRE FORET/FAUNE SAUVAGE

La surdensité des ongulés est une des principales menaces pesant sur la biodiversité en forêt. L'apparition, fin 2018, de la peste porcine africaine (PPA) dans le sud du pays a conduit à une large prise de conscience des risques sanitaires et économiques liés à la surabondance des sangliers. Natagora soutient l'objectif de réduire significativement les densités en cervidés et de 80 % des sangliers pour restaurer la biodiversité et l'équilibre forêt/faune sauvage ainsi que l'interdiction de toute forme de nourrissage artificiel de la grande faune, en ce compris les cultures non récoltées à cette fin. Natagora plaide aussi pour l'interdiction des lâchers de petit gibier d'élevage pour le tir et le transfert dans la Loi sur la Conservation de la nature des espèces « gibier », « gibier d'eau » et « autre gibier » rares ou en voie de raréfaction ou utiles au fonctionnement naturel des écosystèmes.

11. PAS D'EOLIENNES EN FORET

Natagora est favorable aux énergies renouvelables et aux éoliennes lorsque leur implantation est judicieusement choisie. À cet effet, l'association s'oppose à toute construction d'éolienne en forêt afin de préserver la quiétude, l'unité des massifs, l'habitat de nombreuses espèces, la

formation et la maintenance des sols ainsi que les nombreux services écosystémiques culturels, de régulation et de production rendus par les forêts.

12. UN PLAN DE GESTION POUR LE LOUP

Le retour du loup en Wallonie, après plus d'une centaine d'années d'absence, est exceptionnel, d'abord pour le succès de la protection du loup en Europe mais aussi pour l'impact positif sur la biodiversité que peut engendrer le retour d'un super-prédateur. Afin que ce retour se passe dans les meilleures conditions possibles, Natagora demande l'adoption rapide d'un plan de gestion du loup comme cela a été fait en Flandre et dans les pays limitrophes.

13. VERS UN ARRET DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS EN WALLONIE A L'HORIZON 2050

L'urbanisation des territoires est une des principales causes de régression de la biodiversité par destruction et fragmentation des habitats. Avec le SDT, la Wallonie fixe l'interdiction d'urbaniser des terres non-artificialisées à l'horizon 2050. Natagora demande que des outils (normatifs, fiscaux, techniques...) soient adoptés bien avant cette date pour en faire une réelle priorité et réorganiser le territoire bâti dans l'équilibre des fonctions.

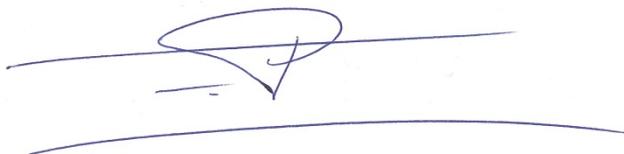
14. CHB, C'EST NON !

La Belgique a le privilège d'avoir un réseau routier parmi les plus denses en Europe. Cela a des conséquences, tant en termes de fragmentation des habitats que d'obstacles et d'entraves à la circulation des espèces. Comme le prévoit le plan FAST-Mobilité 2030, Natagora estime qu'il n'est pas opportun de poursuivre encore le développement de nouvelles routes et privilégie le transfert modal en facilitant l'usage du vélo, du bus et du train et en encourageant le covoiturage. Un projet emblématique est la liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays. Son impact environnemental très négatif a largement été démontré dans l'évaluation des incidences environnementales du Plan urbain de mobilité de Liège : nous sommes résolument contre cette nouvelle route !

15. DES LIGNES ELECTRIQUES INOFFENSIVES POUR LES OISEAUX

Chaque année, bien trop d'oiseaux meurent par collision ou électrocution par une ligne électrique. Natagora collabore d'ailleurs depuis quelques années avec ELIA pour réduire ces accidents et sécuriser les lignes à haute tension. Mais à côté de ces dernières, il reste toutes les autres lignes pour lesquelles rien n'a encore été fait ! Dans d'autres pays, en Allemagne par exemple, une législation a été prise pour obliger les exploitants des réseaux électriques à sécuriser tous les pylônes jugés dangereux pour les oiseaux. Natagora demande qu'une telle initiative soit envisagée au plus tôt en Wallonie.

Nous restons évidemment à votre disposition pour vous rencontrer et discuter plus amplement de la biodiversité au cœur des préoccupations politiques. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, l'expression de notre sincère considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'P' followed by 'funcken', written over a horizontal line.

Philippe Funcken
Directeur général